



E&C AUDIT

Immeuble Le Stiff
15, rue Jurien de la Gravière
29200 BREST
contact.brest@by-ec.fr | 02 98 80 40 44

SAS 3J MECA

6 rue Charles Bourseul
22300 LANNION
RCS SAINT BRIEUC

Rapport du Commissaire aux Apports

Ce rapport contient 6 pages

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés de la société SAS 3JMECA en date du 11 mars 2026, et en qualité de Commissaire aux apports, nous vous présentons le présent rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de Commerce.

Les apports sont décrits dans le projet de contrat d'apport de titres qui nous a été communiqué.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part à apprécier la valeur des apports en nature effectués par la SAS S.P.M à la société 3J MECA, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins au nominal des parts à créer par la société bénéficiaire des apports, d'autre part.

Notre rapport est établi selon le plan suivant :

- 1- Présentation de l'opération et description des apports
- 2- Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports
- 3- Conclusion

1- PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 Présentation de l'opération

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la création de la société 3J MECA S.A.S. et prévoit que la société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (S.P.M) apporte à la société 3J MECA S.A.S. la pleine propriété des mille cinq cents (1 500) actions qu'elle détient de la société STMP, société par actions simplifiée au capital de 33 330 €, ayant son siège social 6 rue Charles Bourseul – 22300 Lannion.

En rémunération de l'Apport ci-dessus désigné évalué à trois cent quatre-vingt mille sept cent soixante-neuf (380 769) euros, il sera attribué à la société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (S.P.M), 380 769 actions de 1 euro de valeur nominale de la Société 3J MECA.

1.1.1 Entités participant à l'opération

➤ La SAS 3J MECA (société bénéficiaire de l'apport)

La société 3J MECA, en cours de création, sera une société par actions simplifiée au capital de quatre cent dix mille sept cent soixante-neuf euros (410 769 €) divisé en 410 769 actions de 1 euro chacune, ayant son siège social 6 rue Charles Bourseul – 22300 LANNION, et sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC, représentée par son Président, la société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (S.P.M), elle-même représentée par Monsieur Emmanuel GOURVES.

Elle a pour objet la prise de participation, directe ou indirecte, dans le capital de toutes sociétés, groupements ou entités juridiques, par tous moyens, notamment par voie d'acquisition, de souscription, d'apport, d'échange ou autrement et la gestion de ces participations ; la perception de tous revenus, produits ou dividendes provenant de ces participations ; l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres ou droits sociaux, valeurs mobilières ou instruments financiers ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ; l'animation de ses participations par l'exercice de fonctions de direction, de contrôle, de coordination ou de gestion et par la fourniture de prestations de services administratives, juridiques, comptables, financières, commerciales, techniques ou informatiques ; la réalisation de prestations de

conseil, d'assistance, d'audit, de formation ou d'accompagnement, en matière de stratégie, d'organisation, de management, de gestion, d'exploitation ou de développement, directement ou indirectement ; l'exercice de tous mandats sociaux ; la mise en place de services centralisés de trésorerie ou de financement intragroupe ; l'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou l'exploitation de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers ainsi que de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle. Et, plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

➤ La société S.P.M - SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (apporteuse)

La société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (S.P.M), est une société par actions simplifiée au capital de cent quarante-quatre mille euros (144 000 €) divisé en 14 400 actions de 10 euro chacune, ayant son siège social 1 venelle des Boyaux – 22300 LANNION, et est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT BRIEUC sous le numéro 837 971 282, représentée par son Président, Monsieur Emmanuel, Roger, Sébastien GOURVES.

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'activité dite de "holding actif et financier". A cette fin, la société peut notamment constituer des sociétés, participer à la constitution de sociétés, prendre ou céder des participations dans des sociétés constituées, participer à des augmentations de capital de sociétés.

La société a également pour objet, outre l'animation du groupe et la direction générale et financière, l'activité de prestataire de services divers, tels que comptables, informatiques, administratifs, de gestion ou autres et ce, particulièrement au profit de ses filiales ou des sociétés dans lesquelles elle détient une participation.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire

➤ La société STMP

La société STMP est une société par actions simplifiée au capital social de trente-trois mille trois cent trente euros (33 330 €), divisé en 3 333 actions de 10 euros chacune, immatriculée le 22 mars 2018 au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Brieuc sous le numéro 838 331 601, et dont le siège social est situé 6 rue Charles Bourseul – 22300 LANNION.

La société STMP a été constituée par l'apport de la société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE d'une somme de QUINZE MILLE (15 000 euros) formant le capital social, divisé en 1 500 actions de 10 euros chacune.

Par acte du 21 juin 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1 833 actions de 10 euros de valeur nominale, toutes attribuées à la société JALIS MECA, en rémunération d'un apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activités de mécanique de précision, maintenance industrielle, prestations d'études, d'industrialisation.

Elle a pour objet la mécanique de précision et générale, l'usinage par tournage et fraisage, l'assemblage, ainsi que généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou à tout objet similaire ou connexe. Elle peut participer, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location ou de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, ainsi que la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

1.1.2 Nature et objectifs de l'opération

L'opération s'inscrit dans le cadre d'une restructuration juridique concomitante à la volonté exprimée par Monsieur Sébastien ERNOT de se retirer de ses activités et de céder la participation détenue par sa société JALIS MECA au capital de la société STMP, à la Société 3J MECA en cours de constitution.

Elle a pour objet l'apport 1 500 actions détenus par S.P.M dans le capital de la société STMP, à la société 3J MECA.

1.2 Evaluation des apports

Selon les termes du projet de statuts de la société 3J MECA, il apparaît que la société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (S.P.M) apporte à la société 3J MECA, la pleine propriété des 1 500 actions lui appartenant dans le capital de la société STMP.

Lesdits biens sont estimés à trois cent quatre-vingt mille sept cent soixante-neuf euros (380 769 €).

1.3 Rémunération des apports

En contrepartie des apports ci-dessus désignés, il sera créé par le bénéficiaire de l'apport trois cent quatre-vingt mille sept cent soixante-neuf (380 769) actions d'un euro (1 €) chacune, toutes attribuées à la société SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE (S.P.M).

2- DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

2.1 Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission, afin de :

- contrôler la réalité de l'apport ;
- analyser et contrôler la valeur de l'apport ;
- vérifier, jusqu'à la date d'émission du présent rapport, l'absence de fait ou d'évènement susceptible de remettre en cause la valeur d'apport.

Pour effectuer notre mission, nous avons notamment mis en œuvre les travaux suivants :

- entretien avec les conseils pour comprendre l'opération envisagée et le contexte ;
- prise de connaissance du projet de contrat d'apport de titres et du projet de statuts de la société 3J MECA ;
- prise de connaissance de la société STMP, par une présentation de son historique et de son activité ;
- prise de connaissance et analyse des études d'évaluation réalisées ;
- examen des documents juridiques relatifs à l'apport et notamment les statuts, extrait K-bis et l'origine de la propriété des titres de la société STMP, afin de nous assurer de la propriété des titres apportés, en nous faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant ;
- prise de connaissance des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 de la société STMP.
- vérification, jusqu'à la date du présent rapport, de l'absence de faits ou d'évènements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports ;
- prise de connaissance du protocole d'accord signé les 18 et 19 mai 2026, fixant le montant de la cession par la société JALIS MECA de la pleine propriété des 1 833 actions qu'elle détient dans le capital de la société STMP, à la société 3J MECA ;
- obtention d'une lettre d'affirmation de la direction de la société STMP sur les éléments significatifs utilisés dans le cadre de notre mission ;

2.2 Appréciation de la valeur des apports

La valeur d'apport des 1 500 actions appartenant à la société S.P.M SOLUTIONS POLYURETHANE ET MECANIQUE dans le capital de la société STMP a été fixée à un prix de trois cent quatre-vingt mille sept cent soixante-neuf euros (380 769 euros).

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, concernant :

- la réalité des apports,
- l'absence de surévaluation de la valeur globale des apports.

À l'issue de nos diligences, nous concluons que :

- nous n'avons relevé aucun élément susceptible de remettre en cause la valeur des apports,
- les travaux d'évaluation mis en œuvre par nos soins confortent la valeur globale des apports.

3- CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue, s'élevant à la somme de trois cent quatre-vingt mille sept cent soixante-neuf euros (380 769 euros), n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'apport en capital de la société bénéficiaire des apports.

Fait à BREST,
Le 26 mai 2026

E&C AUDIT
Sébastien CROIZER,
Commissaire aux apports